



PRIVATE
BUSINESS | GESTION
DE PATRIMOINE

IMPÔTS ET FISCALITÉ : CE QUI CHANGE EN 2022

Revalorisation du barème de
l'impôt sur le revenu,
suppression de la taxe
d'habitation, crédit d'impôt pour
l'emploi d'un salarié à
domicile... Tout ce qui change
depuis le 1er janvier pour le
contribuable.



REVALORISATION DU BARÈME DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Les tranches du barème sont revalorisées de 1,4 % depuis le 1er janvier 2022 en application de la loi de finances pour 2022.

Fraction du revenu imposable

(pour une part)

Jusqu'à 10 225 €

De 10 226 € à 26 070 €

De 26 071 € à 74 545 €

De 74 546 € à 160 336 €

Supérieur à 160 336 €

Taux d'imposition à appliquer sur la tranche

0%

11%

30%

41%

45%





POURSUITE DE LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE D'HABITATION

En 2022, les 20 % des ménages
qui demeurent redevables de
la taxe d'habitation bénéficient
d'une exonération de 65 % de
leur taxe sur leur résidence
principale jusqu'à sa
suppression définitive
en 2023.

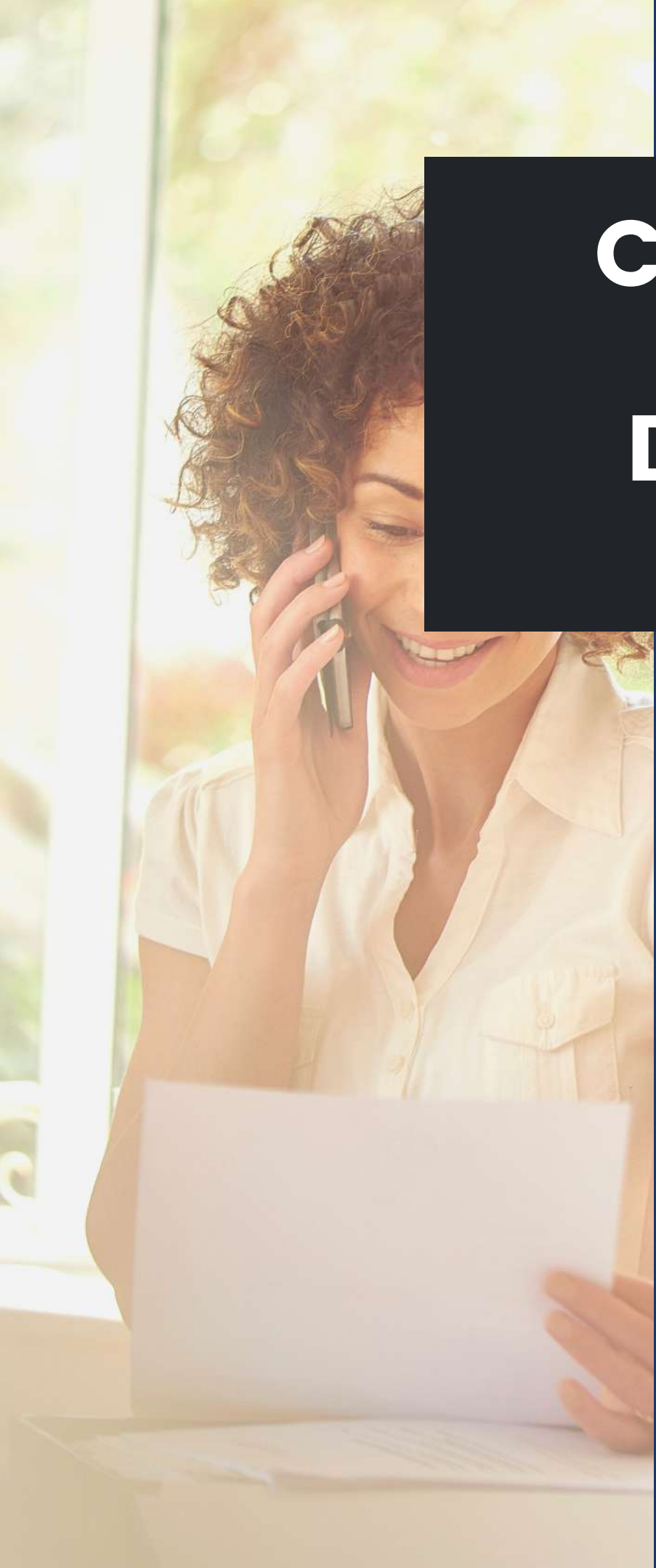




RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU AU TITRE DES DONN AUX ORGANISMES D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS : UN PLAFOND MAJORÉ

Cette réduction d'impôt de 75 %
pour un don d'un montant
inférieur ou égal à 1 000 € a été
appliquée, à titre exceptionnel en
2020 et 2021. Ce plafond majoré
est reconduit en 2022.



A woman with curly hair is smiling and talking on a mobile phone. She is holding a white document in front of her. The background is a bright, out-of-focus window.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'EMPLOI D'UN SALARIÉ À DOMICILE

Dans le cadre de la loi de
financement de la sécurité
sociale pour 2022, le crédit
d'impôt pour l'emploi d'un
salarié à domicile est versé
mensuellement.



A woman with blonde hair, wearing a black beanie and a light blue shirt, is sitting at a workbench in a workshop. She is holding a white sheet of paper and looking at it. The background is filled with vertical wooden planks. On the workbench in the foreground, there are various tools and materials, including a blue power drill, a pair of pliers, a hammer, and some wooden blocks.

ÉVOLUTION DE MAPRIMERÉNOV'

- Réservée aux logements construits depuis au moins 15 ans.
- Pour tous les logements construits depuis plus de 2 ans pour le changement d'une chaudière fonctionnant au fioul.
- L'aide Habiter mieux sérénité, à destination des ménages modestes, devient MaPrimeRénov' Sérénité.
- En janvier 2022, un site Internet unique est lancé : france-renov.gouv.fr.



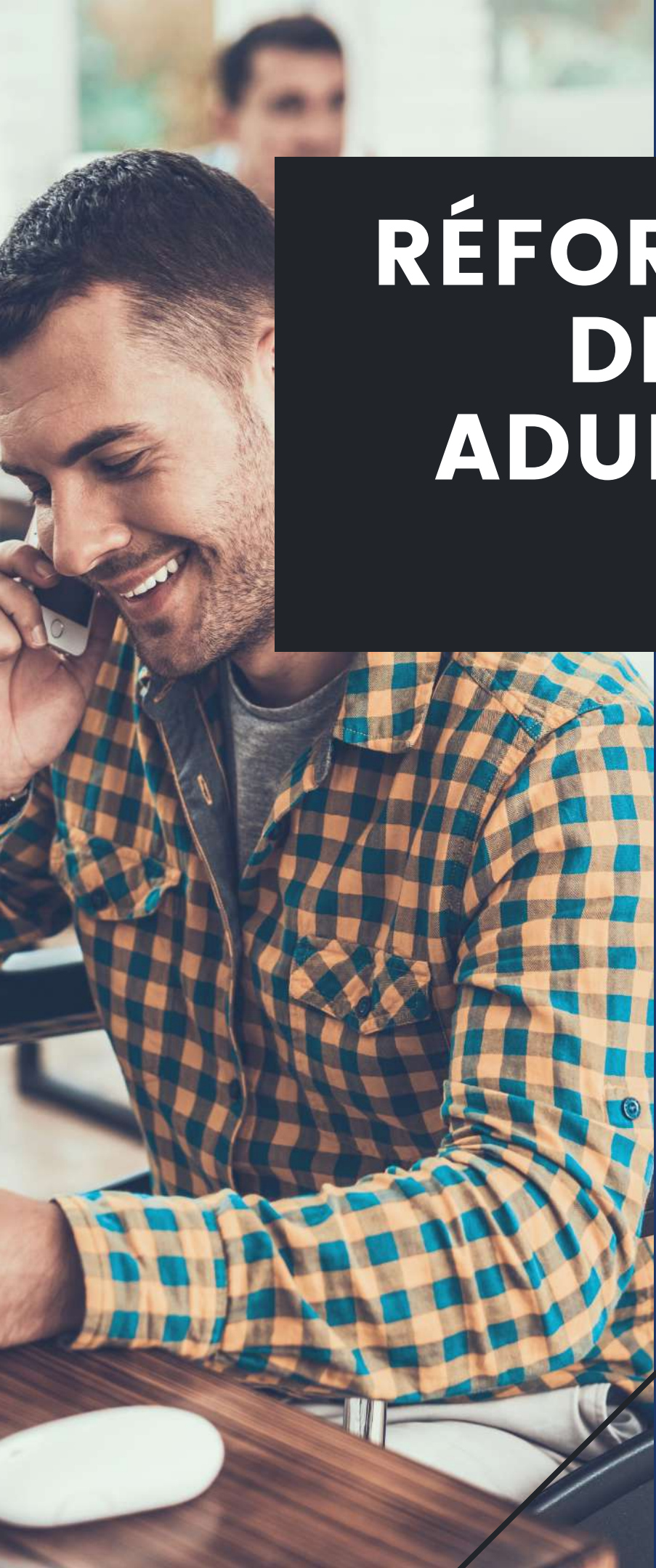


CRÉDIT IMMOBILIER : CONDITIONS D'OCTROI PLUS CONTRAIGNANTES

Les établissements
bancaires doivent :

- limiter le taux d'effort des
emprunteurs à 35 % de leurs
ressources.
- limiter la durée d'emprunt à 25
ans, pouvant s'accompagner d'un
différé de 2 ans, notamment dans
le cadre d'un achat en état de
futur achèvement.





RÉFORME DU CALCUL DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (AAH)

A compter de 2022, un abattement forfaitaire de 5 000 € est appliqué sur les revenus du conjoint non bénéficiaire de l'AAH.

Grâce à cet abattement, le montant de l'allocation devrait augmenter de 110 € en moyenne pour 120 000 foyers.





**CONTACTEZ-NOUS,
NOUS VOUS
CONSEILLONS EN
FONCTION DE VOTRE
SITUATION.**



philippe.brillant7@private-business.fr



06 86 12 36 55



privatebusiness.com

PB
PRIVATE
BUSINESS | GESTION
DE PATRIMOINE